

DEPARTEMENT

de la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**

AVEYRON

**Séance du vendredi 07 avril 2023**

<p><b>Date de la convocation</b> 31/03/2023</p> <p><b>Date d'affichage</b> 31/03/2023</p> <p><b>Membres :</b></p> <p><b>En Exercice :</b> 15</p> <p><b>Présents :</b> 14</p> <p><b>Votants :</b> 15</p>	<p><i>L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i></p> <p><b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE</p> <p><b>Représenté(e)s :</b> Carine MARTIN par Sébastien CAYSSIALS</p> <p><b>Excusé(e)s :</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Laure CAMBOULAS</p>
---	--

**Objet: Signature conventions ENEDIS parcelle B 208 – lotissement du Baranquet : - DE\_20230407\_012**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que deux conventions de servitude ont été signées avec ENEDIS pour l'enfouissement de lignes électriques souterraines et la création de postes de transformation électrique sur les propriétés communales suivantes au niveau du lotissement du Baranquet :

- la pose d'un poste de transformation sur la parcelle cadastrée B 208 sur 15 m<sup>2</sup> (lotissement Le Baranquet).
- la pose d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle cadastrée B 208 (20 000 et 400 volts).

Il convient désormais de régulariser la situation via la rédaction d'actes authentiques de constitution de servitudes, dont les frais de Notaire sont à la charge d'ENEDIS.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les dits actes relatifs aux conventions mentionnées ci-dessus.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 10 avril 2023  
et publication ou notification  
le 10 avril 2023

Roussennac, le 10 avril 2023.  
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance  
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire  
Sébastien CAYSSIALS



Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue  
Date de réception de l'AR: 10/04/2023  
012-211202064-20230407-DE\_20230407\_012-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

☎ : 05 65 63 70 68 - ☎ 09 60 44 37 94 - mél : roussennac.mairie@wanadoo.fr